

Compte-Rendu de la réunion de l'ADSTIC

du 23 février 2005

Rédigé par Eric Wolsztynski.

Sujet à modifications.

12 personnes présentes : Fabien Ferrero, Sylvain Boltz, Vincent Garcia, Marie Samozino, Stéphane Thiery, William Beaudoin, Ariane Herbulot, Thomas André, Myriam Rajih, Sébastien Verel, Benoît Masson, Eric Wolsztynski.

Point sur le statut de l'association

Il y a 3 étapes conduisant à la création administrative de l'association au sens de la loi 1901 :

- la nomination des membres du Bureau et la création du document définissant les statuts de l'association,
- l'assemblée générale au cours de laquelle la création est rendue «publique» et le Conseil d'Administration de l'association est créé,
- et le dépôt de ces statuts et du nom de l'association en préfecture.

Il a été décidé après concertation que, sauf modification avant le dépôt en préfecture, le Bureau sera constitué par :

- Sébastien Verel, en tant que Président,
- Eric Wolsztynski, en tant que Vice-Président,
- Marie Samozino, en tant que Secrétaire,
- Stéphane Thiery, en tant que Vice-Secrétaire,
- Fabine Ferrero, en tant que Trésorier.

D'un commun accord, ces affectations peuvent être modifiées après une éventuelle candidature spontanée lors de la présentation de l'association programmée à la prochaine assemblée générale (AG) le 9 mars prochain. Le dépôt en préfecture sera fait à la suite de cette AG.

Le statut doit donc être rédigé avant l'AG, et Marie est désignée pour veiller à sa rédaction dans les temps.

Le Conseil d'Administration (CA) sera composé d'au moins 5 membres actifs, et élargi en général à tous ceux qui se portent volontaires pour la conduite de l'association, sous réserve d'acceptation du Bureau.

Un règlement intérieur peut être établi par le CA, mais ne semble pas obligatoire à la création.

La création d'une plaquette de présentation de l'association suivra la création administrative de l'AD, notamment pour faciliter les prises de contact avec le milieu industriel. Myriam, Thomas et Vincent surveillent la création. On y fera notamment apparaître les différents labos d'accueil, les logos, l'adresse du site web, et le numéro d'enregistrement de l'association.

Une initiative auprès du CNIL devra aussi être prise rapidement, une fois l'AD officialisée, pour répondre au problème de la protection des données privées (problème soulevé par Myriam et Thomas d'après leurs expériences avec les industriels).

Un financement pourrait être obtenu de l'ED, après discussion avec M. Barlaud, pour la création. A voir.

Lors du renouvellement du Bureau, il pourra être décidé de changer certains membres, peut-être par réunion extraordinaire, et les «deuxièmes années» devront être préférés aux «nouveaux arrivants», pour répondre au besoin de connaissance et d'expérience du milieu direct et institutionnel (et donc au bénéfice du rayonnement de l'association).

Par ailleurs, il faudra lors de l'AG inviter les différents contacts potentiels avec les unités de recherche (par exemple, Patricia Lachaume pour l'I3S, qui est responsable des non-permanents du laboratoire).

Communication interne et externe

Les moyens de communiquer avec l'école doctorale sont divers : il y a notamment les relations «éprouvées» avec M. Barlaud (par exemple pour Thomas, Marie, Eric, ...), la CSD (Commission de Suivi des Doctorants de l'ED) et le Conseil de l'ED auxquels participent Marie et Fabien. Pour les communications avec l'ED, on essaiera donc autant que possible de limiter les intervenants à ces personnes et à Myriam et Sébastien (pour résumer : Marie, Fabien, Thomas, Myriam, Sébastien, Eric).

Pour les liens avec les différentes unités d'accueil, sont désignés «contacts officiels» : Fabien pour le LEAT, Benoît pour l'ESSI et Marie pour l'INRIA. Pour l'I3S, on pourra utiliser à peu près n'importe qui (Sébastien ou Eric par exemple). Pour le cas de l'EURECOM, il a été décidé de demander à l'un des doctorants concernés de se porter volontaire lors de la prochaine AG.

Pour les autres formes de contacts nécessaires, on attend l'AG.

Pour mailing-list de travail, nous prendrons celle définie par les présents. La liste sera fixée définitivement jusqu'à nouvel ordre pendant l'AG (afin de permettre les élans spontanés).

Remarques, suggestions et commentaires

Une info utile venant d'une remarque de Marie : l'INRIA est prêt à débloquer des fonds pour financer le suivi de ses anciens doctorants (au point de considérer le financement d'un agent secrétaire à cette tâche).

Aussi, comme Seb l'a suggéré, il serait bon de faire apparaître un organigramme de l'AD dans le site.

Vincent travaille sur une réorganisation du site en fonction des besoins qui émergent au fil du temps. Il faut pour cela que les pages se remplissent.

En vrac : Eric se propose pour travailler sur les bourses post-docs, Marie sur les qualifications MdC, Stéphane sur un projet d'explication des réformes gouvernementales, Sylvain n'a quant à lui rien dit à ce moment précis de la réunion (contrairement à tout le reste du temps).

Rappel sur les prochaines réunions

La prochaine AG est fixée au 9 mars 20045, 11h30, en salle de conférence de l'I3S (niveau 0). Les doctorants concernés devront informer les éventuels stagiaires de cette AG.

Une autre réunion d'information sera organisée fin mars ou début avril lorsque tous les stagiaires seront arrivés, afin de les informer démocratiquement de l'existence et de la raison de l'AD SIC.

Il sera par ailleurs préférable de faire les futures réunions sur les différents sites d'accueil, successivement.